



## **L'AORIF et les associations membres du Conseil social de l'habitat francilien demandent aux pouvoirs publics des mesures de soutien financier au logement social en Ile-de-France**

---

Le Conseil social de l'habitat francilien est une instance régionale, présidée par le Président de l'AORIF et qui réunit des représentants des bailleurs sociaux et des associations de locataires. Le Conseil social de l'habitat francilien a vocation à constituer un espace d'échanges entre bailleurs sociaux et représentants des locataires en Ile-de-France.

---

Dans un contexte de forte inflation et d'augmentation des prix de l'énergie, les locataires du parc social subissent de fortes hausses de charges. De nombreux locataires du parc social francilien sont aujourd'hui en difficulté financière et les impayés de loyer sont en augmentation. Près de 800 000 ménages sont en attente d'un logement social, qui pour beaucoup est la seule solution pour disposer de conditions de logement dignes. Cette situation risque de s'aggraver si rien n'est fait pour inverser la tendance.

Les organismes franciliens de logement social sont confrontés à une situation financière de plus en plus compliquée. Le modèle économique des organismes s'avère de plus en plus contraint, sur fond de désengagement de l'Etat, d'obligations supplémentaires sur la rénovation du patrimoine existant, et d'enjeu considérables de production dans une région marquée par une importante crise du logement.

Les organismes doivent faire face à la fois à une amputation de leurs recettes et à une augmentation de leurs dépenses liée à l'augmentation du coût de l'énergie, à l'inflation, à la hausse des coûts des matériaux, à l'augmentation du taux du livret A même si celui-ci a été contenu, aux obligations supplémentaires sur l'adaptation du patrimoine existant...

Nous souhaitons rappeler que le logement social est une chance pour ses habitants car il leur permet d'avoir un logement pérenne, de qualité, à un coût abordable. Les bailleurs sociaux ont besoin d'être fortement soutenus. Sinon, ils ne pourront pas mener de front entretien des résidences, rénovation énergétique et développement du parc.

Qu'il s'agisse de mobilisation du foncier, de conditions économiques de production du logement social, ou de soutien et d'incitation aux élus locaux, l'AORIF a récemment fait [20 propositions concrètes](#) visant à relancer la production de logement social en Ile-de-France.

**Dans la continuité de ces propositions, l'AORIF et les associations représentatives des locataires réunies au sein du Conseil social de l'habitat francilien (CSHF) souhaitent interpeller les pouvoirs publics afin qu'un véritable tournant soit pris en matière de soutien financier au logement social et à ses habitants et demandent que les mesures suivantes soient prises :**

- **Revaloriser les APL dans le parc social et renoncer à la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS),** a minima tant que l'inflation et la charge de la dette des organismes Hlm restent à un niveau élevé ;
- **Revenir à une TVA à 5,5% pour l'ensemble des investissements des organismes de logement social,** y compris pour la rénovation du parc afin d'accélérer la transition énergétique du patrimoine Hlm et pour limiter les impacts de la hausse des coûts de l'énergie sur les charges des locataires ;
- **Baisser la TVA sur les consommations énergétiques (gaz et électricité) de 20% à 5,5%,** de manière à réduire l'impact des augmentations pratiquées par les producteurs sur les ressources des ménages ou garantir un tarif adapté de l'énergie pour les locataires du parc social ;
- **Adapter les financements en matière de réhabilitation, en les ouvrant aux étiquettes E et F.**